

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2786>



Ce gouvernement ment... La réforme de la fonction publique - Laurent Cadreils

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2018-2019 - Conseil national de mars 2019 -



Date de mise en ligne : samedi 16 mars 2019

Date de parution : 16 avril 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Ce gouvernement ment...

Y'a une chanson d'un groupe de Toulouse, les Fabulous Troubadour de 2003, qui le rappelle... Il nous ment, il nous ment, c'est du vent, il nous balade, il nous vend que des salades, y'en a marre des boniments.

Il nous avait annoncé avant les élections professionnelles que les instances seraient maintenues et ne changeraient pas de nature durant la durée de ce mandat.

Or la réforme de la Fonction Publique est bien pire qu'annoncée. En plus de casser le statut avec un recrutement massif de contractuels, de diviser la profession en multipliant la rémunération au mérite, elle va détruire les CAP, pour nous les CAPD à l'horizon 2020. Demain donc.

La volonté de cantonner les CAPD à des rôles de recours pour les promotions ou le mouvement, détruit la logique collective et renforce l'individualisme et le pouvoir du supérieur hiérarchique. C'est en lien direct avec le renforcement du mérite, la multiplication des postes à profil et le recul des droits des personnel et le renforcement de l'autoritarisme dans les règles du mouvement. C'est un pas supplémentaire du puzzle de casse du Service Public d'Éducation en s'en prenant directement aux organisations syndicales.

Le paritarisme est un acquis social.

Le pseudo dialogue social qui ne cherche qu'à nous occuper et qui n'empêche pas le gouvernement de décider sans même nous informer est plus que largement critiquable. Il ne doit pas être confondu avec ce que nous faisons dans les instances : défendre le collectif face à l'arbitraire, défendre l'égalité et la transparence face aux faits du prince et des petits barons. Ce qui a fait l'émergence du SNUipp-FSU.

Or, si la réforme passe, notre syndicalisme et le rapport que nous avons construit à la profession va être complètement bouleversée, car les CAP ne seront plus un lieu où se discutent les promotions et mutations. Les collègues risquent de s'éloigner de nous et certains de ne plus adhérer car le lien aux questions individuelles pourrait se déliter. Cela peut avoir un impact sur toutes les organisations syndicales et sur les capacités et le poids de celles-ci.

A la différence d'autres organisations syndicales, notre syndicat ne se cantonne pas aux aspects corporatifs, parmi lesquels celui des carrières et celui des mutations, il porte un projet pour l'école, un projet pour la société. Il porte l'idée que les agent-es doivent être rémunérées dignement pour leur travail et que le contrôle tatillon n'améliore en rien le travail mais au contraire le pollue.

Nous savons que certains de nos collègues s'adressent à nous pour avoir très rapidement les infos sur les promotions et mutations, pour défendre leur situation individuelle. Privées de cette entrée, nous auront plus de mal à avoir un lien avec ces collègues et à leur proposer un cadre collectif d'action.

L'action syndicale va devoir se ré-implanter plus fortement au niveau local, pour lutter contre l'augmentation des abus de pouvoir qui va aller de pair avec l'augmentation du pouvoir local opéré par cette réforme. L'action syndicale va devoir se reconstruire dans des revendications portées collectivement par les agents mais aussi être percutée de plein fouet par la multiplication de recours individuels pour lesquels nous serons en difficulté pour construire des revendications collectives. Nous en avons eu un tout petit aperçu sur les recours sur les rendez-vous de carrière.

Alors, il nous faut continuer à nous battre mordicus contre cette contre-réforme qui veut faire mordre la poussière aux fonctionnaires et à leurs organisations syndicales.

Alors aussi, nous allons devoir réinventer un syndicalisme qui renouvelle le contact avec les collègues sans passer par le lien des délégué-es des personnels. Un syndicalisme de proximité et de convictions qui poursuive la double « besogne » définie par la charte d'Amiens : défense des intérêts matériels et moraux et préparation de l'émancipation

des travailleurs.